



# INTERNATIONAL SOCIETY OF SUGAR CANE TECHNOLOGISTS

## PREMIÈRE ANNONCE

### ATELIER DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DE GESTION ARGENTINE

**2 au 5 septembre 2019**

#### **THÈME**

#### **LA PROPOSITION DE VALEUR POUR LES STRATÉGIES DE GESTION DANS LES ORGANISMES DE RECHERCHE DE L'INDUSTRIE SUCRIÈRE**

L'atelier de travail de la Commission de Gestion aura lieu lors du XXXème Congrès de la « International Society of Sugar Cane Technologists » qui se tiendra à Tucuman en Argentine du 2 au 5 septembre 2019.

Cet atelier offrira amplement l'occasion aux participants d'étudier l'environnement dans lequel évolue la recherche, pas seulement dans la manière par laquelle elle est conçue et exécutée, mais aussi comment sa qualité est assurée et comment les résultats sont évalués et communiqués. Les modes et taux d'adoption des résultats de la recherche feront partie intégrante de l'atelier, de même qu'une évaluation de leur impact et de leur valeur.

**Les participants sont invités à préparer des résumés ayant trait au thème de l'Atelier**

#### **Format de l'atelier**

Le programme officiel sera composé de trois sessions de travail, chacune d'entre elles étant précédée de présentations orales qui auront été choisies pour susciter des discussions autour du thème de l'atelier. Toute présentation soumise et non sélectionnée pour une présentation orale sera considérée pour être présentée sous forme de poster.

Le résumé des présentations orales et des posters sera distribué aux participants pendant l'atelier.

Le résumé de toutes les contributions (orales et posters) doit être reçu au plus tard le 31 août 2018 conformément aux échéances du Congrès et selon le format requis à l'adresse <http://www.issct.org/pdf/InstructionstoauthorsXXXCong2019.pdf>

### **Dates importantes**

**31 août 2018** : date limite pour la soumission des résumés (présentations orales ou posters).

**31 octobre 2018** : le Comité Organisateur avisera sur l'acceptation des présentations orales et posters.

**31 décembre 2018** : date limite pour la soumission des posters et des manuscrits.

**28 février 2019** : date limite pour la soumission de la version finale des manuscrits.

### **Coûts**

Étant donné que l'atelier fera partie du Congrès ISSCT, il n'y aura pas de frais supplémentaire et les coûts seront les mêmes que pour le Congrès.

### **Note : Cotisation à l'ISSCT**

L'enregistrement des éventuels participants pour l'atelier de travail est réservé aux seuls membres ayant réglé leurs cotisations avec l'ISSCT.

Les renseignements pour une demande d'adhésion sont disponibles sur le site Web de l'ISSCT (<http://www.issct.org/member.html>).

**Les participants sont invités à préparer des résumés ayant trait au thème de l'Atelier**

### **Format de l'atelier**

Le programme officiel sera composé de trois sessions de travail, chacune d'entre elles étant précédée de présentations orales qui auront été choisies pour susciter des discussions autour du thème de l'atelier. Toute présentation soumise et non sélectionnée pour une présentation orale sera considérée pour être présentée sous forme de poster.

Le résumé des présentations orales et des posters sera distribué aux participants pendant l'atelier.

Le résumé de toutes les contributions (orales et posters) doit être reçu au plus tard le 31 août 2018 conformément aux échéances du Congrès et selon le format requis à l'adresse <http://www.issct.org/pdf/InstructionstoauthorsXXXCong2019.pdf>

### **Dates importantes**

**31 août 2018** : date limite pour la soumission des résumés (présentations orales ou posters).

**31 octobre 2018** : le Comité Organisateur avisera sur l'acceptation des présentations orales et posters.

**31 décembre 2018** : date limite pour la soumission des posters et des manuscrits.

**28 février 2019** : date limite pour la soumission de la version finale des manuscrits.

### **Coûts**

Étant donné que l'atelier fera partie du Congrès ISSCT, il n'y aura pas de frais supplémentaire et les coûts seront les mêmes que pour le Congrès.

### **Note : Cotisation à l'ISSCT**

L'enregistrement des éventuels participants pour l'atelier de travail est réservé aux seuls membres ayant réglé leurs cotisations avec l'ISSCT.

Les renseignements pour une demande d'adhésion sont disponibles sur le site Web de l'ISSCT (<http://www.issct.org/member.html>).